



CONSEIL COMMUNAL
ST-LÉGIER - LA CHIÉSAZ

Le 28 juin 2012

Préavis N° 07/2012 concernant la
gestion et les comptes 2011 de la
Communauté intercommunale
d'équipements du Haut-Léman
(CIEHL)

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 25 juin 2012 présidée par Monsieur Yves Filippozzi, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 07/2012,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 3 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Approuver les comptes et le bilan de la CIEHL pour 2011 ;
- donner décharge au Conseil administratif de son mandat pour l'exercice 2011.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 25 juin 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Yves Filippozzi



La secrétaire suppléante

Tommasina Maurer

Patricia SAVA
Ch. du Ressay 16
1806 St-Légier-La Chiésaz

021/943 37 01
076/529 26 00
secretaireduconseil@st-legier.ch